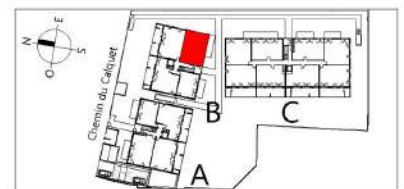




**NOTA :**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-22 du CCMI.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



**Bâtiment B**

Appartement 3 pièces - RDC

**B0-4**

Entrée	4.83 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	25.04 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.93 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.72 m <sup>2</sup>
SDB	4.80 m <sup>2</sup>
WC	1.79 m <sup>2</sup>
Dpt	3.47 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>62.38 m<sup>2</sup></b>

Terrasse	14.24 m <sup>2</sup>
Jardin	15.35 m <sup>2</sup>

La surface des pièces comprend la surface des placards.

29/01/2021